Résidences d'artistes

Lycées agricoles
2018-2019

©Fernanda SANCHEZ-PAREDES

Enseignement agricole de la région Centre-Val de Loire

- Présentation générale P 2-3
- Conditions de sélection P 4-6
- Fiches établissements P 7-12
(Présentation et note d'intention)

Résidence de 3 mois

Depuis 2006 l'enseignement agricole en région Centre-Val de Loire accueille au sein de ses établissements 3 résidences

Contexte

Les lycées agricoles dépendent du Ministère en charge de l'agriculture. Ils sont généralement situés en zone rurale ou périurbaine. Pour la plupart, ce sont des établissements de petite taille (200 à 500 élèves) qui disposent tous d'un internat.

Les formations vont de la 4ème de l'enseignement agricole au BTSA. Chaque lycée est spécialisé dans un ou plusieurs domaines : productions agricoles (céréales, horticulture, viticulture, élevage) environnement, paysage, forêt, agro-alimentaire et laboratoire, service, conseil-vente.

Pour cette 13ème année, les établissements de la région Centre- Val de Loire accueillent désormais 3 résidences d'artiste. Chaque établissement définit un thème et le soumet à l'artiste. La résidence court sur 3 mois consécutifs.

Les partenaires

- ✓ DRAC Centre- Val de Loire
- ✓ Conseil Régional du Centre- Val de Loire
- ✓ DRAAF Centre- Val de Loire

Les conditions d'accueil

L'artiste est accueilli dans l'établissement. Le lycée prend en charge l'hébergement et les repas sur site.

Un atelier est mis à disposition de l'artiste le temps de la résidence. L'artiste sera accompagné tout au long de son séjour par un référent, l'enseignant d'éducation socio-culturelle* qui sert d'interface entre l'administration de l'établissement et l'artiste.

Démarches pédagogiques

L'artiste mène un travail **de création** et de **médiation** avec les élèves, apprentis, étudiants, stagiaires et le personnel. Cependant, il n'a pas vocation à animer directement des ateliers de pratiques artistiques avec les apprenants mais doit y être associé. **Il est néanmoins primordial de penser comment le lien peut se construire et de prendre en compte le type de public qu'il va rencontrer au sein de l'établissement d'accueil.**

* *L'éducation socioculturelle (ESC) : spécificité de l'enseignement agricole. L'enseignant d'ESC dispense des cours qui touchent au domaine de la communication et de la médiation artistique. Son temps est partagé entre des heures de cours et un temps d'animation*

Côté pratique …

Les lycées partenaires

- ✓ Lycée agricole de Chartres (28)
- ✓ Lycée horticole de Blois (41)
- ✓ Lycée professionnel de Chambray-lès-Tours (37)

Les conditions financières

Pour chacun des lycées :

Rémunération artiste	3000 €
Frais de production	4000 €
de diffusion	
de déplacement	
Frais d'hébergement de restauration et annexes	3000 €

L'artiste reçoit la somme de 3000 € en 3 versements mensuels de 1000 €.

La somme de 4000 € servira à financer les matériaux pour la production de l'œuvre, la diffusion /communication autour du projet. Les frais de déplacement sont gérés par l'établissement d'accueil. Ce dernier prend en charge l'hébergement, la restauration (sur site) et certains frais annexes (tél, courrier,..)

Lycée agricole de Chartres

Lycée horticole de Blois

Lycée agricole de Chambray-Lès-Tours

Côté dossier et sélection …

L'artiste est accueilli dans le lycée pour développer un projet dans le prolongement de son travail artistique. L'artiste doit construire un projet de son choix en tenant compte du thème et du temps de la résidence. **Tout type d'expression artistique relevant des arts plastiques est accepté. Exception pour la résidence de Chartres qui devra comporter une dimension liée à l'image.**

Lors de son séjour, l'artiste devra, prioritairement, développer, approfondir son processus de création. Cependant il **devra initier** et conduire avec l'aide du référent, **une démarche de sensibilisation en direction des usagers de l'établissement** en particulier les lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis et définir, dans le contrat qu'il signera avec l'établissement, le cadre temporel et spatial de ses actions.

En accord avec le référent, il décidera de la concrétisation de son rendu de fin de résidence sous toutes les formes possibles pour **présenter le travail réalisé au cours** de la résidence (vernissage, projection…).

Les établissements :

Les établissements d'enseignement agricole qui accueilleront une résidence présenteront à l'artiste les éléments d'information générale sur leur site et les formations proposées. L'attention est attirée sur le fait que les établissements d'accueil sont des établissements de formation et non des structures culturelles. Cependant, un partenariat peut être mis en place avec une structure culturelle du territoire (Centre d'Art, Musée d'Art, Ecole des Beaux Arts,...).

L'organisation de la résidence :

Durée et présence

- ✓ La durée de la résidence est de trois mois. Elle se déroule pendant les périodes scolaires.
- ✓ L'artiste se doit d'être présent lors de la résidence.

Contractualisation

- ✓ L'artiste reçoit une bourse de 3000 € pour les 3 mois. La somme de 1000 € lui sera versée mensuellement.
- ✓ Chaque résidence donnera lieu à un contrat entre l'artiste et l'établissement indiquant les engagements des contractants.

Côté dossier et sélection …*la suite*

Vie quotidienne

- ✓ L'artiste est **hébergé** par le lycée. Il dispose d'une entrée autonome qui lui permet d'être complètement indépendant.
- ✓ Il est **nourri** gratuitement pendant les périodes scolaires dans le respect du règlement et des heures d'ouverture du restaurant scolaire.
- ✓ Il dispose d'un **espace de création**. En dehors du cadre des actions culturelles programmées conjointement avec le référent, il est libre d'accueillir les lycéens, étudiants, apprentis, stagiaires ou personnels dans cet atelier.
- ✓ Il n'est pas tenu par des **horaires** de travail, mais doit respecter, lors de son activité dans le lycée, les règles de l'établissement qui assurent le bon fonctionnement de la vie de tous.
- ✓ L'artiste dispose gratuitement d'un **atelier** et d'une **chambre** comprenant les équipements nécessaires à sa toilette et la préparation de mets simples. Pour chacun des établissements la configuration est différente *(voir fiches descriptives des établissements ci-jointes)*
  L'atelier est à la disposition de l'artiste durant toute la période de la résidence. L'artiste pourra apporter tout matériel nécessaire à l'exercice de son travail sous réserve de compatibilité avec les consignes de sécurité de l'établissement scolaire.

Production et diffusion artistique

- ✓ Pour conduire à bien le projet qu'il a choisi de réaliser, l'artiste dispose d'un budget de 4000 € pour la production et la communication, qu'il gère avec son référent et en accord avec le chef d'établissement.
- ✓ Toute œuvre réalisée dans le cadre de la résidence est la propriété de l'artiste. Il pourra néanmoins, dans un cadre temporel et spatial précis, céder à l'établissement ses droits patrimoniaux de la propriété artistique et littéraire pour un usage non commercial de son œuvre.

Le dossier de candidature

Le dossier comprend :

- ✓ Une **lettre de motivation** détaillant les raisons de l'intérêt de l'artiste pour cette résidence et son contexte, explicitant le projet que l'artiste souhaiterait réaliser pendant ces 3 mois sur place**.**
- ✓ Un **curriculum vitae** de l'artiste
- ✓ Un **dossier visuel** présentant de façon détaillée le parcours artistique de l'artiste depuis ses premiers pas dans le domaine de la création contemporaine :
  - dossier papier relié
  - dossier numérique pour tous les travaux photographiques et vidéographiques (extrait de 3 mn par film maximum)
  - catalogues, textes critiques sont les bienvenus
  - une courte note sur les intentions de l'artiste concernant le volet médiation et accompagnement des différents publics concernés par la résidence, accompagnée d'un bref descriptif de son expérience dans ce domaine
- ✓ L'ensemble de ces pièces **devra également être fournies sur une clé USB**
- ✓ **Une seule candidature** sera acceptée par résidence

Le dossier complet doit parvenir à l'adresse suivante, en **2 exemplaires avant le mardi 13 mars 2018**
(Cachet de la poste faisant foi). Les candidatures seront examinées par un comité régional de sélection composé des représentants de la Région, de la DRAC, l'enseignement agricole, l'Education Nationale, les directeurs et les enseignants d'éducation socioculturelle des établissements concernés. Il se réunira dans le second trimestre 2018

Madame Claire COULANGES - FAURE
Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la forêt
DRAAF-SRFD Centre- Val de Loire
Cité administrative Coligny
131 rue du Faubourg Bannier
45042 ORLEANS CEDEX 1

Les formations dispensées

L'établissement dispense des formations dans les filières générales, technologiques et professionnelles, dans les secteurs suivants : agriculture, travaux paysagers, agroalimentaire.

- Seconde générale
- Bac S
- Bac technologique aménagement
- Bac technologique production
- Bac pro BIT
- Bac pro CGEA
- BTSA ACSE
- BTSA STA

L'établissement dispose d'une option "image" orientée photographie ouverte de la seconde à la terminale

À propos de …

Le lycée de La Saussaye a été construit en 1964 sur la commune de Sours à 5 km au Sud de Chartres. Il est « ouvert » sur les parcelles de l'exploitation qui s'étendent en Beauce.

Le site regroupe un lycée, un CFA et un CFPPA De plus, les élèves (environ 300 au lycée), dont la plupart sont internes disposent d'un foyer spacieux et d'un amphithéâtre de 300 places pour mener des activités de loisir et socioculturelles. Le lycée dispose aussi d'un équipement sportif varié (gymnase, terrain de rugby etc..) et d'un cdi de qualité. Le lycée a déjà accueilli en résidence une photographe, Géraldine MILLO en 2015. En 2017 l'établissement a accueilli en résidence l'artiste Fernanda SANCHEZ PAREDES

À disposition …

Le lycée dispose d'installations diverses :

- 11 laboratoires (chimie, biochimie, génie industriel, microbiologie,…)
- 2 salles informatiques
- 5 salles de cours équipées de tableaux interactifs
- 1 halle technologique agroéquipement
- 1 exploitation agricole
- 1 gymnase, 3 terrains de sport

L'artiste pourra disposer

- D'un accès à un ordinateur connecté au réseau internet dans une salle partagée avec les enseignants d'éducation socioculturelle
- Possibilité de travailler dans les ateliers de la ferme
- Toutes les ressources de l'option image (appareil, studio photo, maquillage,…)

Lycée agricole

de CHARTRES

Chartres La Saussaye
Lycée-CFA-CFPPA-Exploitation

Condition d'accès

L'établissement est desservi matin et soir par une navette "transbeauce" depuis la gare routière de Chartres, situé à proximité de la gare SNCF (25 mn de la gare au lycée). A partir de la gare SNCF de Chartres, lignes ferroviaires TER Centre.

- Paris/Montparnasse
- Le Mans
- Courtalain

LEGTA Chartres
La Saussaye
28 630 SOURS

Tél : 02 37 33 72 00
Fax : 02 37 33 72 04
htpp///www.legta.chartres.educagri.fr
legta.chartres@educagri.fr

Lycée agricole

de CHARTRES

Chartres La Saussaye
Lycée CFA CFPPA Exploitation

La résidence

L'artiste disposera d'un atelier dans une salle du foyer socio-éducatif de 25m² et à la possibilité d'effectuer certains travaux dans les ateliers de la ferme.

Un hébergement est proposé dans une chambre du nouvel internat. L'artiste aura accès au self du lycée, matin, midi et soir durant toute la durée de sa résidence en semaine.

Les partenariats locaux possibles

- ✓ Les élèves de l'option image du lycée
- ✓ Des volontaires de l'association des élèves (ALESA) sur le projet
- ✓ Cinéma "les enfants du paradis"

Thème et période de la résidence

"Le Jeu"

D'octobre à Décembre 2018

Enseignant d'ESC référent

Julien CLEMENT

Julien.clement@educagri.fr

06 88 57 81 11

Note d'intention – Lycée agricole de Chartres

Thème : Le JEU

Le jeu est-il toujours une "activité séparée[1]" au sens où Roger Caillois l'entend ? A-t-il toujours un temps et un lieu défini quand l'expérience de jeu s'insère dans notre temps quotidien ?

Et si, tout ceci n'était finalement qu'un jeu. Nous proposons à l'artiste en résidence de travailler sur la dimension du jeu dans la société actuelle. S'il peut être individuel ou collectif, le jeu a, quoi qu'il arrive, une finalité inattendue, imprévisible, voire même hasardeuse.

Le terme de "ludification" s'est largement répandu aujourd'hui. Collectionner des points, développer son avatar, passer un niveau… sont des expressions qui ne se limitent plus à l'usage des jeux vidéos.

La transposition des mécanismes du jeu dans des univers, initialement non disposés, peut-elle être une source d'inspiration pour l'artiste ?

Au sein d'un établissement scolaire agricole déjà porté vers le jeu (échecs, ludothèque), nous invitons le candidat à développer un projet questionnant autant les jeux que les joueurs eux mêmes.

Lycée horticole de BLOIS

Les formations dispensées

L'établissement offre des formations dans le secteur de l'horticulture (vente et production) et de l'animalerie :

- ✓ Bac pro conseil vente (horticulture ou animalerie)
- ✓ production horticole

À propos de …

Le lycée agricole de Blois est situé en périphérie de la ville sur la rive sud de la Loire. C'est un lycée de 200 élèves ouvert sur l'extérieur et engagé dans de nombreux projets. Le lycée intègre une démarche de développement durable.

Il dispose d'un espace de restauration et d'hébergement, d'un vaste foyer et d'une salle associative dédiée aux activités culturelles des élèves. Par ailleurs l'établissement possède un parc informatique performant.

Conditions d'accès

Le lycée est accessible par l'autoroute A10, sortie BLOIS/ Chaussée Saint Victor. Prendre la D 951

Lycée Professionnel horticole
5 et 7 rue des Grands Champs
41 029 BLOIS

Tél. : 02.54.56.49.00
Fax : 02.54.56.18.20

lpa.blois@educagri.fr
http://www.lpa.blois.educagri.fr/

Lycée horticole

de BLOIS

L'artiste pourra disposer d'un petit studio et d'un atelier (préfabriqué). Il disposera aussi d'une serre aménagée en lieu d'exposition.
Il pourra bénéficier des équipements et des installations de l'établissement, sous réserve du respect des consignes et règles de fonctionnement.
Le lycée recherche des artistes créateurs dans les domaines suivants : le dessin, la gravure, la peinture, les volumes, les installations, le land art…

Thème et période de la résidence

"La nature et l'animal"

D'octobre à Décembre 2018

Les partenariats locaux possibles

- ✓ Ecole d'art et fondation du Doute
- ✓ Bibliothèque Abbé Grégoire
- ✓ Festival Chaumont-sur-Loire

Enseignant d'ESC référent

Philippe CLOT
Philippe.clot@educagri.fr

06.60.38.68.15

Note d'intention – Lycée horticole de Blois

Thème : La nature et l'animal

Les rapports de l'homme à la nature et aux animaux sont aujourd'hui devenus un questionnement quotidien.

Les connaissances sont de plus en plus nombreuses, les catastrophes aussi, la disparition des espèces, les problèmes liés à l'environnement sont au cœur des événements de notre monde.

Et si, tout ceci était un des enjeux de l'art ? Si l'art pouvait à sa manière intégrer les soucis du monde ? Et peuvent-ils être une source d'inspiration pour l'artiste ?

Nous proposons à l'artiste en résidence de travailler sur ces deux notions « l'animal et le végétal » ensemble ou séparément.

La transposition par les moyens de l'art, la peinture, gravure, dessin en premier lieu ; mais aussi à travers céramique, sculpture, photographie sera appréciée.

Au sein d'un établissement scolaire agricole déjà porté vers ces notions et qui développe depuis plusieurs années un travail sur l'image, sa reproduction technique à travers la gravure notamment (sérigraphie, photogravure, gravures de toutes sortes), nous invitons le candidat à développer un projet questionnant autant les moyens que les thèmes proposés.

Lycée agricole de CHAMBRAY-lès-TOURS

EPLEFPA Amboise Chambray-lès-Tours

Les formations dispensées

L'établissement offre des formations dans le secteur tertiaire :

- CAPA services en milieu rural
- BAC PRO services à la personne et aux territoires
- Bac pro technicien conseil-vente en alimentation

À propos de …

Le lycée agricole de Chambray-lès-Tours est situé en périphérique de Tours sur la national 143. Il accueille près de 150 élèves issus essentiellement des zones périurbaines de Tours et de son agglomération. La structure offre un espace de travail agréable et convivial.

Il dispose d'un espace de restauration et d'hébergement, d'un vaste foyer et d'une salle associative dédiée aux activités culturelles des élèves. Par ailleurs l'établissement possède un parc informatique performant.

Lié à sa formation le lycée possède un espace de vente de produit frais "La Charrette"

À disposition …

- ✓ 3 salles informatiques
- ✓ 1 tableau interactif
- ✓ 1 classe "mobile"
- ✓ Toutes les salles ont un accès internet

Condition d'accès

Le lycée est accessible par l'autoroute A10, sortie Chambray-lès-Tours.

Prendre la RN 143 direction Loches

LPA Chambray-lès-Tours
101 Route de Loches
37170 Chambray-lès-Tours

tél. : 02.47.28.09.97
fax : 02.47.27.99.97

www.lpa.chambray.educagri.fr/

legta.chambray@educagri.fr

Lycée agricole

de CHAMBRAY-lès-TOURS

EPLEFPA Amboise Chambray-lès-Tours

La résidence

Selon la disponibilité, l'artiste pourra disposer d'un studio et d'un atelier.

Il pourra bénéficier des équipements et des installations de l'établissement, sous réserve du respect des consignes et des règles de fonctionnement.

Thème et période de la résidence

"Faux-semblant"

De janvier à Mars 2019

Les partenariats locaux possibles

- ✓ Centre de Création Contemporaine Olivier DEBRE - CCC OD
- ✓ ESBAT de Tours
- ✓ Eternal Network
- ✓ Mode d'emploi
- ✓ Autre en fonction du thème

Enseignant d'ESC référent

Simon DELORME

Simon.delorme@educagri.fr

06.64.97.97.88

Note d'intention – Lycée agricole de Chambray-Lès-Tours

Thème : Faux-semblant

« Apparence trompeuse » ou « Affectation de sentiments que l'on éprouve pas », selon les définitions.

Cette expression quelque peu surannée nous paraît pourtant entrer en résonance, en contemporanéité avec nombres de phénomènes qui caractérisent notre société : filtres de selfie, fake news, retouches photoshop, rumeurs fascinantes, bonheurs parfaits sur Instagram. Et pourtant, « Le choix d'une liberté n'est pas aisé à faire lorsque l'on est soi-même sous l'emprise de faux-semblant » nous dit la poétesse surréaliste Thérèse RENAUD.

Mais alors, quels sont les ressorts de cet évident besoin de simulacre ? Comment l'art l'envisage t-il ?

© Lucie PILLON

Réseau d'actions culturelles de l'enseignement agricole public

Centr'Acteurs